



CENTRE MEDICO-CHIRUGICAL D'OPHTALMOLOGIE  
Service de Chirurgie réfractive

Tel : 01 41 46 67 81 / Fax : 01 41 46 67 82  
Secrétariat des consultations pré et post opératoires : 01 41 46 62 74

**DEVIS DE CHIRURGIE REFRACTIVE**

M - Mme PASEK ..... Prénom Brice .....  
Né (e) le : 28/12/1990 .....  
Adresse : 54 BLU...mission...narchand - 92400 - COURBEVOIE .....

**Vous devez subir une chirurgie de type**

LASIK  / EPILASIK  / PKR  LASIK SUPRACOR  (fiche d' information S.F.O. N°09A)  
CXL  (fiche d'information S.F.O. N°07D) - ICR  (fiche d'information S.F.O. N°07E) - PKT

Bilatéral  Unilatéral Oeil Droit  Unilatéral Oeil Gauche

Il s'agit d'une intervention de chirurgie réfractive qui sera réalisée par :  
**Médecin des Armées C. Rambaud, Ophtalmologiste des Hôpitaux des Armées**

**Votre rendez-vous**

Cette intervention se déroulera le..... à l'H.I.A PERCY salle de Laser Excimer, service « Chirurgie Réfractive » au 1<sup>er</sup> étage et sera réalisée sous anesthésie Topique.  
(Pour toute annulation ou modification de rendez-vous, contacter le service de chirurgie réfractive au **01 41 46 67 81**)

Durant cette intervention ne seront utilisés que les dispositifs médicaux ou des produits injectables officiellement autorisés.

**Tarification**

Au 1er janvier 2014, le coût de l'intervention est de :

- 900 euros pour un œil (LASIK, EPILASIK, PKR).
- 1200 euros pour un œil (LASIK SUPRACOR Presbytie).
- 1800 euros pour les deux yeux (LASIK, EPILASIK, LASEK, PKR).
- 2400 euros pour les deux yeux (SUPRACOR/Presbytie).

- Réglable par chèque (uniquement) le jour de l'intervention à la caisse de l'Hôpital.  
- Ce prix est réévalué chaque année au 1er janvier.  
- Cette intervention n'est pas prise en charge par l'assurance maladie, de même que les examens préopératoires, les prescriptions et le suivi médical postopératoire.

- Le CXL / l'ICR dans le Kératocône sont pris en charge par l'assurance maladie.
- Le PKT est pris en charge par l'assurance maladie.

**Pour venir**

Au préalable, assurez-vous d'être en possession de votre carte navette de l'Hôpital mise à jour.

**A 8h00**

Passer par la caisse (Hall du monobloc à gauche après le SHSE) (pour les Lasik, PKR et Epilasik) afin de réaliser votre règlement par chèque et d'obtenir votre quittance de paiement.

**A 8h15**

L'équipe vous attend dans le **service de chirurgie réfractive** au 1er étage aile bleue.

(Pour vous y rendre : prendre l'ascenseur panoramique numéroté 4 en bleu, monter au 1er étage, en sortant de l'ascenseur ; franchir les portes battantes situées à votre droite puis sur votre gauche traverser tout le couloir).